

LE MÉE SUR SEINE 77350

- **OBJET** : Motion contre l'épreuve de compréhension orale de LV 1 et de LV 2.

Nous, enseignants de langues au Lycée George Sand, sommes très préoccupés par les nouvelles épreuves de langues au Baccalauréat 2013. Et notamment l'épreuve de Compréhension orale.

Les sujets étant laissés au choix des enseignants de chaque établissement, le caractère national et égalitaire de cette épreuve disparaît.

Cette épreuve qui a lieu en février 2013 ne nous laisse pas le temps de préparer convenablement les élèves ni d'organiser des épreuves de bac blanc ni pour la compréhension orale ni pour l'expression orale.

Par ailleurs nous ne disposons que deux heures par niveau pour préparer les élèves aux cinq compétences : soit expression écrite -compréhension écrite-compréhension orale -expression orale et interaction.

En conséquence nous demandons à l'actuel gouvernement de revenir sur au moins cette épreuve de février de compréhension orale, soit de la déplacer en épreuve finale en juin mais surtout de revenir à l'esprit du Bac avec des sujets nationaux et des épreuves orales organisées hors du lycée.

Quant aux grilles d'évaluation, elles ne nous permettent pas de faire une notation nuancée du niveau du candidat qui peut se voir attribuer un dix ou un seize sur vingt sans possibilités de choix intermédiaire.

SNES et SYMPATHISANTS